



## **F.F.P.J.P. Ligue des HAUTS de FRANCE**

# **CAHIER des CHARGES destiné à l'organisation des CHAMPIONNATS DE LIGUE 2016**

**Version adoptée par la Ligue  
Lors de la réunion du 26 mars 2016**

Monsieur le Président,

Veillez trouver ci-joint l'ensemble des divers documents et renseignements nécessaires qui vous permettront de préparer et d'organiser les Championnats de Ligue qui vous ont été confiés cette année.

**Document n°1** : Responsabilités du club organisateur

**Document n°2** : Règlement des championnats

**Document n°3** : Organisation des championnats

**Document n°4** : Responsabilités du délégué de la Ligue

**Document n°5** : Responsabilités des arbitres

**Document n°6** : Responsabilités du jury

Les documents officiels de gestion du championnat seront remis au délégué de la ligue. Vous avez compris tout l'intérêt de ce cahier des charges réalisé, non pour vous compliquer la tâche, mais pour servir l'intérêt de nos joueurs aux différents championnats de Ligue.

Merci d'y apporter l'attention et le sérieux nécessaire.

Le Président de la Ligue des Hauts de France  
François DEBONNAIRE

## RESPONSABILITES DU CLUB ORGANISATEUR

- Afficher la composition du Jury.
- Prévoir 2 exemplaires du tirage au sort (par table de marque) :
  - 1 pour l'affichage,
  - 1 pour la table.
  -
- FAIRE UNE SAUVEGARDE DU TIRAGE SUR CLE USB (avant le repas du midi)
  
- Veiller à la bonne organisation du Championnat (Document n°3)
- Prévenir les éventuels problèmes de sécurité : (rondes de police ou gendarmerie. Les organisateurs sont chargés de maintenir l'ordre par tout moyen à leur convenance)
- Restauration correcte pour les délégués et arbitres.
- Fléchage efficace.
- Penser à la réception des joueurs et officiels au moins une heure avant le début du concours.
- Prévoir du personnel compétent pour la tenue **informatisée** de la ou des table(s) de marque : (cette tâche n'incombant ni au délégué ni aux arbitres.)
- Prévoir une table de marque suffisamment spacieuse avec moyens de communication si nécessaire : (téléphone portable, talkie-walkie, autre....), une connexion internet est vivement souhaitée
- Prévoir panneaux de score et cercles pour les carrés d'honneur.
- Tous les jeux se dérouleront sur terrains délimités par des ficelles et numérotés  
Pétanque : (dimensions minima 3m X 12m). Prévoir un carré d'honneur (8 terrains) pour les finales : 4m X 15m avec au minimum un cercle de lancement matérialisé par cadre.  
Jeu Provençal : (dimensions 4m X 24m).
- Prévoir sanitaires en nombre suffisant, avec personnel de surveillance si possible.
- Enfin prévoir une photo des Champions et finalistes.
- La protection des arbitres est sous la responsabilité du club organisateur.
- Coupes pour champions et finalistes.
- Avoir obligatoirement un accès pour les personnes à mobilité réduite

## REGLEMENT DES CHAMPIONNATS DE LIGUE

### Art 1 : Accès aux Championnats

Tous les championnats de Ligue seront précédés d'épreuves qualificatives dans chaque département, selon les quotas décidés, chaque année, en assemblée générale de la Ligue.

Pour les championnats « Jeunes » un cahier des charges spécifique sera rédigé par la Commission Technique de la Ligue.

Tous les Championnats se dérouleront sur une seule journée.

### Art 2 : Modalités communes à tous les Championnats

Chaque participant à un Championnat ou à une épreuve qualificative devra être en possession d'une licence F.F.P.J.P. délivrée par les comités de la ligue, avec un certificat médical d'aptitude à la pratique de la pétanque en compétition en cours de validité.

Chaque comité départemental versera un forfait de participation au Comité de la Ligue.

Lors du Championnat, chaque participant devra revêtir, de façon visible, une tenue représentative de son club (*au moins pour le haut*), dès le début de la compétition, sous peine d'exclusion immédiate par le Jury.

Seuls les champions en titre, ou éventuellement leurs remplaçants, ayants participés aux Championnats de France l'année précédente, devront porter la tenue officielle qui leur a été attribuée.

Toutefois, les champions suspendus, ne portent pas la tenue l'année suivante.

Chaque participant s'engage implicitement à respecter les règles de jeu édictées par la Fédération et à accepter les décisions des arbitres ou du jury.

Les inscriptions à un Championnat de Ligue devront parvenir au plus tard 10 jours avant la date de la compétition, par e-mail à :

**Pour le Nord à**  
**Jean-Claude SENSE**  
[jc.sense@petanque.fr](mailto:jc.sense@petanque.fr)

**Pour le Pas de Calais à**  
**Charles CRETEL**  
[charles.cretel@petanque.fr](mailto:charles.cretel@petanque.fr)

Chaque championnat qualifie son vainqueur au Championnat de France correspondant.

Une équipe qualifiée au Championnat de France, dans son département, ne peut pas participer au Championnat de LIGUE.

Les équipes ou joueurs qualifiés pour un Championnat de Ligue devront obligatoirement y participer. Leur non participation, injustifiée, entraînera leur passage devant la Commission Régionale de Discipline.

**Pour tous les Championnats, aucun remplacement ne sera admis après l'enregistrement des équipes qualifiées dans les Départements.**

Les justificatifs d'absence (certificat médical ou de travail) seront envoyés sous 48 h à M. le Président de la Commission de Discipline de la ligue.

Toute tentative de fraude sera sanctionnée et son auteur suspendu selon les catégories de 1 à 11 du Code des Sanctions. L'organisateur ayant décelé une fraude devra en aviser Monsieur le Président de la Commission Régionale de Discipline. La liste des suspendus sera communiquée en Assemblée Générale.

Tout concours parallèle sur le lieu du Championnat est interdit. Toutefois, d'autres concours pourront être organisés les jours de Championnat dans d'autres endroits.

Le non-respect de ce Cahier des Charges pourrait entraîner des sanctions à l'encontre du club organisateur et du Comité responsables.

### **Art 3 : Règlements spécifiques aux différents Championnats de Ligue**

**Pour tous les championnats sauf « vétérans » « jeunes » et « triplète provençal » :**

- Jet du but le dimanche ou jour férié à 8H00.
- Arrêt des jeux de 13h à 14h 30
- Toutes les parties en 13 points.

#### **LIGUE TRIPLETTES VETERANS**

- Le championnat de Ligue « Vétéran » se déroulera un samedi
- Jet du but : 9 heures - Contrôle des licences à partir de 8 heures
- Arrêt des jeux de 13h à 14h 30
- Toutes les parties en 13 points.

#### **LIGUE TRIPLETTES AU JEU PROVENCAL**

- Jet du but le dimanche ou jour férié à 8h00
- Les parties de Poules se joueront en 11 points
- Les  $\frac{1}{2}$  finales et la finale se jouent en 13 points.

#### **TRIPLETTES JEUNES**

- Voir cahier des charges spécifique

## ORGANISATION DES CHAMPIONNATS

### AVANT:

- Recherche du cadre et du terrain. Prévoir éclairage. (Eclairage public insuffisant).
- Prévoir une bonne sono.
- La Ligue offre les médailles aux champions
- Coupes: Champions et Finalistes (minimum) offertes par le comité organisateur
- La restauration des arbitres et délégués est à la charge du club organisateur
- Dans la semaine précédant le championnat, faire paraître un article dans la presse régionale pour information.
- Demander la présence de la presse le jour du championnat pour article et photos.
- Envoyer l'affiche du championnat, éditée par la Ligue à tous les clubs de la ligue, + un à tous les membres du C.D.59 et membres du CD 62 ainsi qu'aux arbitres et **au délégué** (*Privilégier l'envoi par email*)
- Les organisateurs pourront envoyer aux clubs un itinéraire pour l'accès aux terrains et une fiche de réservation s'il est possible de retenir des repas simples.
- Prévoir un fléchage des terrains
- Prévoir numéros (ou badges) pour les équipes (un par joueur).
- Prévoir **obligatoirement** la gestion informatisée du Championnat (*Connexions et affichage*).

### PENDANT:

- Hall de réception pour la remise des licences. Exposer les coupes et les médailles. Informer l'arbitre des terrains interdits.
- Prévoir 8 terrains tracés et éclairés pour les phases finales (sauf dérogation accordée par la Ligue), avec barrières.
- Afficher l'heure de reprise après la pause repas.
- Faire venir la presse pour photos et articles.
- Prévoir un bon amateur pour photos des Champions.

### REPARTITION DES EQUIPES : (selon les quotas établis chaque année par la Ligue)

- Championnats à 64 équipes :

X3 Toutes Catégories - X3 Promotion - X2 Masculin - X2 Mixte -  
X1 Masculin

- Championnats à 32 équipes :

X1 Féminin - X2 Féminin - X3 Féminin - X3 Vétéran

- Championnat à 8 équipes :

X3 Jeu provençal

## RESPONSABILITES DU DELEGUE

### Les délégués sont tenus :

- de constituer le Jury : (3 ou 5 personnes). Composition de ce dernier : (voir Responsabilités Jury)
- de surveiller le bon déroulement du concours.
- de sacrer les Champions.
- **de remplir les documents suivants :**
  - Compte-rendu du déroulement du championnat.
  - Joueurs absents.
- D'envoyer dans les 48 heures les résultats accompagnés de photos au secrétariat général de la Ligue. Celui-ci les ventilerà aux différents responsables concernés (comités, trésorier, catégorisation, sportive, discipline)
- Ne pas oublier de prendre les tailles des champions pour habillement.
- de récupérer pour archives tous documents relatifs au Championnat.

## RESPONSABILITES DES ARBITRES

Les arbitres sont priés de porter la tenue officielle (maillot rayé noir et blanc, pantalon noir, blouson noir).

Les arbitres doivent arriver sur le lieu du championnat au minimum 1 heure avant le début de la compétition

Ils doivent contrôler ou vérifier :

- les licences,
- les terrains de jeux, si possible la veille

PETANQUE : 3mX12m minima et 4mX15m pour le carré d'honneur,  
JEU PROVENCAL : 4mX24m

- l'application stricte du règlement (tenues, port du badge, tabac, vapotage, alcool ...)

## RESPONSABILITES DU JURY

Le Jury se compose : de 3 à 5 personnes

- Du ou des délégués de la Ligue,
- Du Président du Club organisateur,
- D'un ou deux arbitres, à la condition expresse qu'au moins un arbitre soit disponible sur les terrains pendant une réunion de jury.

Le président du Jury sera le délégué de la Ligue.

Le Jury doit se réunir pour trancher tout litige non prévu au règlement ou tout cas particulier survenant pendant la compétition.

Il doit trancher sur la conformité ou pas de la tenue vestimentaire des joueurs.

En cas de partage des voix, celle du Président du Jury sera prépondérante.